



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises

Je suis inquiet pour mon entreprise QUI PEUT M'AIDER ?

Le CIP met
un trio d'experts
à votre disposition :
**expert-comptable,
avocat,
ancien juge**

Rendez-vous

GRATUIT

RAPIDE

ET CONFIDENTIEL

- Anticiper les difficultés
- Évaluer la situation
- Être écouté
- S'informer pour rebondir

Prenez rdv avec le CIP de votre choix
www.cip-national.fr

